



Agenda

Lundi 22 & lundi 29 février : pas de séances

Lundi 7 mars

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Bruno LASSERRE**, président de l'Autorité de la concurrence : « *Le droit international de la concurrence* ».

-17h30 : « Vers une éthique économique pour le XXI^e siècle », conférence de **Michel CAMDESSUS**, Gouverneur honoraire de la Banque de France (Fondation Éthique et Économie).

Lundi 14 mars

-15h : **Hélène GAUDEMET-TALLON**, professeur émérite à l'université de Panthéon-Assas : « *Le droit de la famille et la mondialisation* ».

Lundi 21 mars

-15h : **Bernard STIRN**, président de la section du contentieux du Conseil d'Etat : « *Le juge français et le droit international* ».

Lundi 21 mars : pas de séance (lundi de Pâques)

Lundi 4 avril

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Alain PELLET**, président de la Société française pour le droit international : « *Histoire du droit international. Irréductible souveraineté ?* ».

Lundi 11 avril

-15h : **Jean-Pierre QUENEUDEC**, professeur de l'Université Panthéon-Sorbonne, ancien président de l'Académie de marine : « *Le droit et l'utilisation des mers* ».

Lundi 18 avril

-17h30 : Conférence de **Pascal LAMY**, ancien directeur de l'Organisation mondiale du commerce (Fondation Éthique et Économie).

Lundi 25 avril : pas de séance.

Séance du lundi 15 février

Après approbation du procès verbal de la séance du lundi 8 février, le président **Gilbert Guillaume** a fait procéder aux dépôts d'ouvrages.

Georges-Henri Soutou a présenté à ses confrères l'ouvrage de Jean-François Sirinelli, *Génération sans pareille – Les baby-boomers de 1945 à nos jours* (Paris, Tallandier, 2016, 277 p.)

Le président **Gilbert Guillaume** a passé la parole à **Jean-Marc de La Sablière**, Ambassadeur de France, qui a fait une communication sur « le Conseil de sécurité », soulignant notamment que « le Conseil de sécurité, dominé par ses 5 membres permanents dotés du droit du veto, est un organe politique qui a des pouvoirs considérables pour faire exécuter ses décisions mais qui n'a cependant pas l'obligation d'agir. Son activité ou son inactivité est, pour une grande part, le reflet de la relation entre les grandes puissances. Paralysé pendant la guerre froide, son histoire depuis 1990 est faite d'échecs et de succès, de hauts avec notamment la libération du Koweït, mais aussi de bas comme la période actuelle marquée par des tensions entre les membres permanents occidentaux et la Russie qui limitent son action. Ces 25 années ont été une période d'adaptation aux évolutions du monde et d'innovations remarquables: le Conseil a désormais les outils appropriés pour agir : sanctions "ciblées", usage de la force par la formule de "l'autorisation", sorte de délégation, opérations de maintien de la paix pourtant non prévues par la Charte ; il intervient dans le règlement des conflits internes, ce qui était en principe exclu et reconnaît – il est vrai avec une certaine inconstance – que les violations des droits de l'homme les plus graves peuvent constituer des menaces à la paix et la sécurité internationales. [...] Il n'a certainement pas la position centrale envisagée par certains de ses fondateurs, mais son rôle est loin d'être négligeable : il est l'instrument du règlement de conflits majeurs, dès lors que les "cinq" en sont d'accord ; il contribue à la stabilité ou limite l'instabilité dans plusieurs régions du monde ; sa participation à la lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive est significative ; enfin, agissant au nom de tous les membres des Nations Unies, il a toujours le pouvoir de légitimer des décisions et de les rendre obligatoires. Alors que l'ONU fête son 70^e anniversaire, l'avenir du Conseil de sécurité à moyen terme dépendra notamment de trois facteurs : la réforme de sa composition pour qu'il reflète mieux l'état du monde moderne ; le respect de la Charte par les membres permanents car elle conditionne l'acceptation par les autres États du système de sécurité collective ; enfin la relation entre les États-Unis et la Chine ainsi que la vision que Pékin aura du rôle du Conseil. »

À l'issue de sa communication, **Jean-Marc de La Sablière** a répondu aux questions que lui ont posées **François d'Orcival**, **Jean-David Levitte**, **Emmanuel Le Roy Ladurie**, **Bruno Cotte**, **Mireille Delmas-Marty** et **Georges-Henri Soutou**.

À lire

- **Chantal Delsol** : *La haine du monde : totalitarismes et postmodernités* (Paris, éd. du Cerf, 2016, 224 p.). Extrait : « L'humain fait partie intégrante de la nature. C'est pourquoi il est à sauvegarder autant que la nature et en tant qu'être naturel. De même que les montagnes ou les baleines, il est animé par des lois propres qu'il n'est pas forcément facile de distinguer des accidents, mais qu'il vaut mieux tenter de percer à jour pour des raisons de protection. Protéger les lois intrinsèques de l'humain fait partie intégrante de la sauvegarde de la nature. Et il est surprenant de voir se développer des courants de pensée qui s'instituent jardiniers pour la nature mais démiurges pour l'humain. Cependant l'humain est histoire autant que nature. Les démiurges et les jardiniers ne traitent pas l'histoire de la même façon. [...] Ainsi, voir l'humain comme un être de la nature tout autant que de l'histoire, permet de l'insérer dans l'histoire longue de sa fécondité. Car c'est la nature en lui, tout autant que les acteurs extérieurs, qui permet le déploiement de son histoire. Nous avons besoin de temps pour les émancipations, comme les fleurs ont besoin de temps pour pousser et fleurir. Processus à la fois naturels et impénétrables. La démocratie a besoin de temps. L'abolition de l'esclavage a eu besoin de temps. L'émancipation des femmes a besoin de temps. C'est que rien de tout cela n'est mécanique ni technique. Il y a toujours de la nature là-dedans. L'expérience des siècles le raconte. Que signifie cette exigence du temps, sinon que des principes ou des lois sont à l'œuvre en profondeur ? Les phénomènes humains doivent s'insérer, comme tous les phénomènes de la nature, dans le temps long de leur fécondité. En nous affichant comme des démiurges, nous sommes des usurpateurs. »

Dans la presse et sur les ondes

- **Rémi Brague** : « Qu'est-ce que la culture ? », conférence de Carême prononcée à Notre-Dame, le dimanche 14 février (disponible en podcast sur *RCF*). Cette conférence est la première du cycle 2016 des Conférences de Carême de Notre-Dame, intitulé « Le sens spirituel des cultures », dont la direction a été confiée à Rémi Brague.

- « Un engrenage infernal de risques », dans *Le Monde* du jeudi 4 février. Extrait : « *Tous les risques sont en expansion et en interconnexion* », a souligné le PDG du groupe SCOR, **Denis Kessler**, en ouverture, le 26 janvier, du colloque annuel de l'assureur-crédit Coface. Le réassureur a évoqué successivement "*les faits de Dieu*" (les risques de la nature), "*les faits de l'homme*" (tout progrès technologique crée des risques), les nombreuses interactions entre les uns et les autres, et ce qu'il a appelé "*les faits du diable*", ou destructions volontaires. »

À savoir

- **Jacques de Larosière** a participé, le 4 février 2016, à l'Eglise Saint Philippe du Roule, à une table ronde sur l'Encyclique *Laudato si'* sur l'environnement. Extrait de son intervention : « La crise écologique est extrêmement complexe par ses causes. Il est impossible d'interpréter cette réalité de manière simpliste et de se contenter de solutions techniques pour régler les problèmes dont nous venons de voir qu'ils ont leurs sources – mutuellement liées – dans le comportement humain ainsi que dans le modèle économique-politico-technique qui contribue à l'aggravation des problèmes d'environnement. Il faut donc une conception globale de l'écologie et non une juxtaposition de mesures techniques séparées. Si l'on approuve cette vision – et il paraît difficile de ne pas le faire – alors, aucune branche de la science et aucune forme de sagesse ne saurait être laissée de côté. Or la religion chrétienne apporte une dimension enrichissante à la réflexion écologique. En effet, les convictions de la foi offrent aux chrétiens, et aussi à d'autres croyants, de grandes motivations pour la protection de la nature et des frères et sœurs les plus fragiles. [...] L'harmonie entre le Créateur et la création a été détruite parce que l'homme a été tenté de prendre la place de Dieu en refusant de se reconnaître comme une créature limitée. Au lieu de « cultiver et garder le jardin du monde » – selon les mots de la Genèse – l'homme s'est cru autorisé à utiliser son savoir pour dominer et surexploiter la nature. Si l'on croit, comme nous y invitent les Ecritures, que la création est un don procédant de l'amour divin, alors le bien-fondé de l'attitude écologique devient une évidence. Au mythe moderne du progrès matériel sans limite se substitue le respect d'une nature fragile qui nous a été confiée. »

- **Rémi Brague** est le lauréat 2016 du "*All European Academies Madame de Staël Prize for Cultural Values*", comme l'annonce un communiqué d'ALLEA. Ce prix, co-sponsorisé par la *Stiftung* (Fondation) *Mercator*, a pour objet de récompenser des travaux universitaires d'exception, particulièrement dans le domaine des sciences humaines, qui contribuent à une compréhension de l'Europe comme entité culturelle et intellectuelle. Le président d'ALLEA et président du jury déclare : « Rémi Brague uses his extensive historical, philosophical and theological expertise to study the question what makes Europe a distinct cultural entity. He exposes the deep relationship between religion and culture, between the roots and the concepts of today. He is an eminent scholar of medieval theology, philosophy and culture of the three main religions bridging knowledge and beliefs of former times with contemporary problems. »

- En présence de très nombreuses personnalités, **Yvon Gattaz** a soufflé, le vendredi 8 janvier, les bougies du 40^e anniversaire du mouvement ETHIC dont il est le créateur. Ce mouvement de réflexion et d'action patronales promeut depuis 4 décennies l'image de l'entreprise tout en prônant les valeurs éthiques, la place centrale de l'homme au cœur du système économique et la liberté d'entreprendre. A travers de nombreux programmes et actions, il s'est depuis longtemps positionné comme l'instigateur d'une nouvelle éthique du